

Addictovigilance

Bulletin de l'Association des Centres d'Addictovigilance

www.addictovigilance.fr

Article rédigé par le Centre d'Addictovigilance de Grenoble

DÉCÈS LIÉS AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN FRANCE

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DRAMES*

*Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances

Messages clés

DRAMES est le seul outil d'évaluation en France des décès par substances psychoactives avec analyses toxicologiques

Il permet un suivi évolutif au cours des ans permettant de dégager des tendances et de repérer des substances émergentes

Les opioïdes médicamenteux (méthadone, buprénorphine, morphine, tramadol...) sont les plus importants pourvoyeurs de décès en France

Chaque année, entre 2013 et 2018, 105 à 163 décès sont imputables à la méthadone

L'héroïne et la cocaïne sont les principales substances illicites mortelles

Le nombre de décès méthadone/1.000 usagers est supérieur au nombre de décès héroïne/1.000 usagers

Le cannabis est responsable de décès par mécanisme cardiovasculaire (infarctus myocardique ...)

Les décès de cause indéterminée chez des sujets avec une ou plusieurs addictions connues ou suspectées (hors contexte de traitement de la douleur) sont insuffisamment documentés en France. Les certificats de décès sont souvent incomplets car il est impossible d'avoir les données cliniques précédant la mort, lors de la découverte d'un corps et les registres des services répressifs ne sont pas étayés par une analyse toxicologique. Les expertises médico-légales, certes non systématiques, présentent l'avantage de combiner des données autopsiques, anatomo-pathologiques et toxicologiques. Le Réseau Français d'Addictovigilance a permis de mettre en place l'enquête nationale DRAMES qui décrit de façon précise l'implication des substances faisant l'objet d'abus dans les décès toxiques en France.

L'enquête DRAMES en pratique

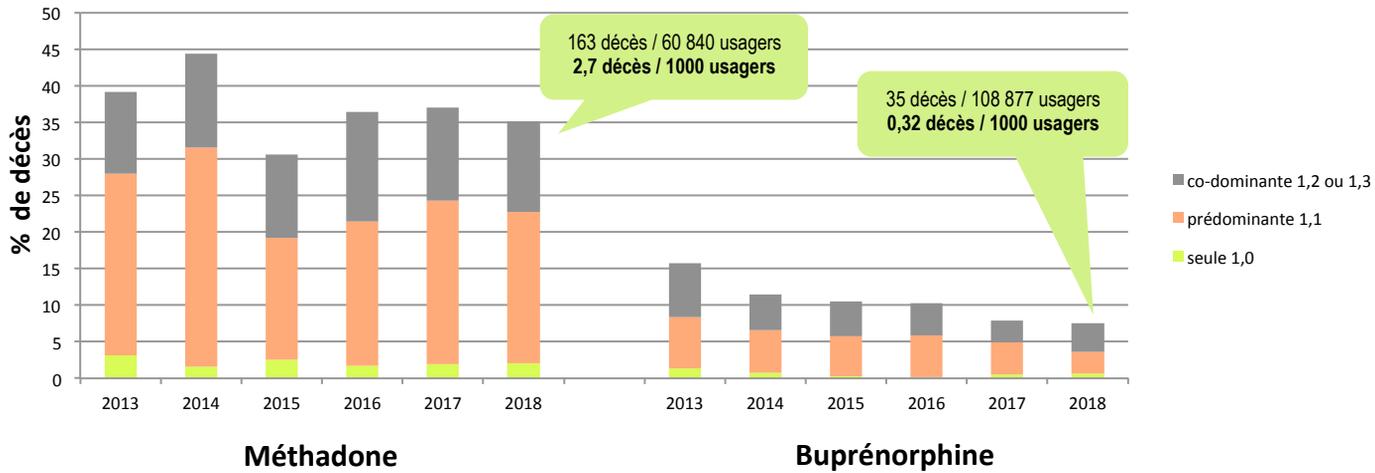
Depuis 2002, l'enquête DRAMES recense les cas de décès notifiés par des toxicologues analystes experts judiciaires (convention ANSM/CNBAE), des médecins légistes, complétés par les cas recueillis directement par les centres d'Addictovigilance. Cette collecte d'informations concerne l'ensemble du territoire français, même si le recueil n'est pas exhaustif car basé sur le volontariat des experts. Cette synthèse d'informations permet **d'identifier les substances impliquées**, et **d'estimer l'évolution du nombre de ces décès et des substances impliquées au cours du temps**. Cette source de données est intégrée avec les autres dispositifs de surveillance (OPPIDUM, OSIAP...) dans l'approche multi-sources du Réseau Français d'Addictovigilance. Les données présentées concernent les décès directs pour lesquels une ou plusieurs substances ont directement entraîné le décès, en raison du niveau d'exposition évalué par l'analyse toxicologique au regard des constatations de l'autopsie. Ainsi, les résultats de DRAMES 2018 présentés dans ce bulletin ne concernent ni les décès indirects (les substances identifiées ont pu contribuer au décès par troubles du comportement ayant entraîné chute, noyade...) ni les décès liés à un suicide, un accident de la voie publique ou à l'alcool éthylique.

Un score d'imputabilité est attribué à chaque substance en se basant sur la concentration sanguine (ou dans d'autres matrices) permettant ainsi de hiérarchiser les molécules entre elles parmi celles impliquées (qui ont joué un rôle dans la survenue du décès) et celles seulement identifiées. Comme plusieurs substances peuvent donc être impliquées dans un même décès, ce score est décliné en 1,0 (1 seule substance), 1,1 (1 substance prédominante), 1,2 (2 substances co-dominantes) ou 1,3 (au moins 3 substances co-dominantes).

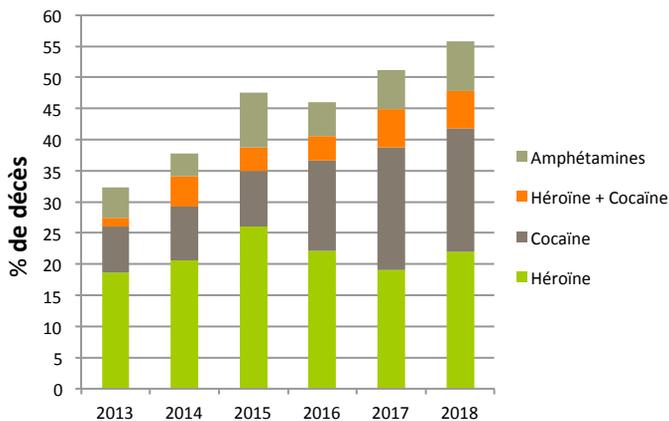
Principaux résultats 2018

En 2018, **464 décès directs** ont été rapportés et imputés directement à une ou plusieurs substances. Les sujets ont en moyenne 37,5 ans, sont majoritairement des hommes (84%), décèdent principalement à domicile (63%) et pour 32% d'entre eux il est connu qu'ils sont sous médicament de substitution aux opiacés. La répartition géographique de l'origine des décès couvre 80% du territoire.

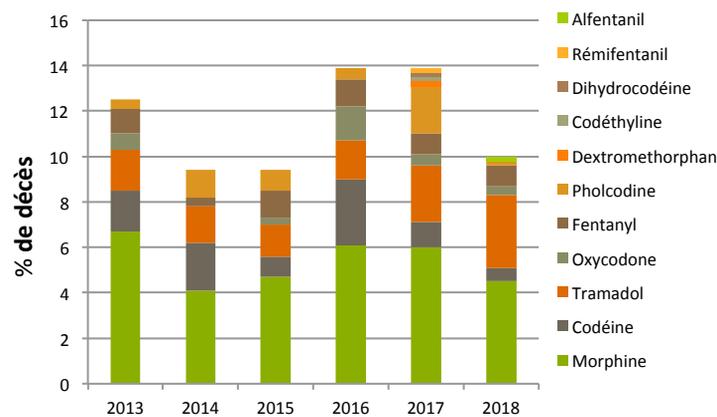
Les Médicaments de Substitution aux Opiacés (MSO) 2013-2018



Les stupéfiants illicites 2013-2018



Les opioïdes licites hors MSO 2013-2018



Le cannabis en 2018 : 4,3% des décès

En 2018, 20 décès sont directement liés au cannabis, dont 13 fois où il est le seul produit identifié responsable. Dans 18 cas, l'autopsie a retrouvé une pathologie cardiovasculaire connue ou l'a révélée.

Depuis 2013, chaque année, 19 à 36 décès sont imputés au cannabis.

Autres substances psychoactives en 2018

En 2018, les autres stupéfiants et autres substances psychoactives ont été impliqués dans 18 décès. Parmi ces substances figurent le plus fréquemment les cathinones (4-MEC, 3-MMC) impliquées dans 8 décès et le GBL ou GHB (8 décès), puis d'autres NPS (5-APB, 5-MeO-DALT, ocfentanil, éthylphénidate) impliqués dans 4 décès et enfin des substances plus anciennes (éther éthylique, poppers, mitragynine) impliquées dans 3 décès.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur les médicaments et substances psychoactifs, pour toute déclaration de cas d'abus ou de pharmacodépendance